



### Le Mot du Maire

Les beaux jours reviennent avec les différentes activités extérieures que cela apporte. Pour notre commune, plusieurs animations sportives arrivent : le rallye de la Matheysine, le trail des passerelles et bientôt, l'ouverture de la piscine.

Vous retrouverez entre autres, dans ce livret, un chapitre sur les comptes 2016 de notre commune, qui sont pour la troisième année, excédentaires. Le conseil dans son ensemble a fait le choix pour cette année, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les impôts, malgré des prévisions de recette à la baisse et un budget 2017 qui s'annonce très serré. Chaque aide, dépense, sera étudiée pour qu'elle soit la plus efficace et la moins coûteuse. Vous retrouverez aussi diverses informations, travaux et activités réalisés depuis la rentrée scolaire 2016. Bonne lecture à vous !

Franck Gonnord

### La piscine - Saison 2017

Comme la saison précédente, la piscine sera ouverte au public tous les jours de 13h30 à 19h00. Bientôt plus d'informations dans les boîtes aux lettres et sur le site internet.

### Au sommaire de ce numéro

La Vie Municipale - L'Etat Civil  
L'Urbanisme - Autour de Nous  
La Gestion et Les Finances - Les Travaux  
Vie Pratique - La Parole des Habitants  
La Jeunesse et l'Ecole - Les Associations  
Les Informations Pratiques

### Nos amis les chats

En ce début de printemps, les chats prolifèrent dans nos hameaux et cela pose problème. Il est recommandé de ne pas nourrir les chats "sauvages" et de stériliser nos chers compagnons.

### Le Calendrier du printemps

#### Mars

**du Jeudi 16 au Vendredi 24** : Résidence avec la Compagnie Ophélie Théâtre. Démonstration de musique et de danse le 24 mars à 13h30.

#### Avril

**Samedi 1er - 20h30** : "Scèn'Vrillée" - Théâtre comique - Espace Jean Magnat - Par le Foyer pour Tous  
**Samedi 8 - 20h** : "La circonférence des particules" - Théâtre du Réel - Espace Jean Magnat - Par Art'Magnat  
**Samedi 22 - 10h30** : Assemblée Générale de l'association AGPLA

#### Mai

**Samedi 6 - 20h30** : Les Valbenettes : "Maman y'a papa qui bouge encore" - Théâtre - Espace Jean Magnat - Par Art'Magnat  
**Samedi 20 - 18h30** : repas animé organisé par l'association de la sauvegarde de l'église

#### Juin

**Vendredi 17** : Vente de d'un plat africain par l'association "Les amis de N'Tjilla

#### Dates à venir

**Mai** : Réunion publique sur les finances de la commune  
**Juin** : Kermesse du Sou des écoles  
**Fin Juin - Juillet - Août** : Ouverture de la piscine

### A retenir

#### Les Elections

L'année 2017 va être riche en élections ! Voir les détails en page 2.

#### Carte d'identité

Il faudra ce rendre à La Mure pour faire établir vos papiers officiels. Voir les détails en page 2.

#### Rallye de la Matheysine

Les reconnaissances pour le rallye vont bientôt commencer. Voir les détails en page 10.

#### Rappel - Coupe affouagères

Des coupes affouagères pour la saison 2016/2017 sont encore disponibles pour les habitants de la commune. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Ollivier CLOT. Attention, les accès ne sont pas faciles.

## Titularisation d'un agent

Mélanie Eymery, habitante du Majeuil est notre nouvelle secrétaire de mairie depuis maintenant 1 an et demi. Compte tenu de ses compétences constatées et de son investissement dans ses fonctions, nous avons proposé à Mme Mélanie Eymery de lancer dès à présent la démarche de titularisation de son emploi, au même temps partiel que le CDD actuel.

## 23 Janvier 2016 : Voeux du Maire

La soirée a débuté avec les voeux de Monsieur le Maire et a continué avec un buffet et de la musique. Rire, convivialité et danse étaient au rendez-vous.



## Un recueil pour les arrêtés

Un recueil est disponible à l'accueil de la mairie pour toute personne désireuse de lire l'intégralité des arrêtés préfectoraux et communaux. Ce recueil est mis à jour régulièrement.

## Les Elections

**Dates :** les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

**Les cartes d'électeurs** ont toutes été réimprimées pour cette année. Elle vous seront remises lors de votre venue au bureau de vote dont vous dépendez.

**Procuration :** si vous ne pouvez pas être présents lors des élections, il vous est possible de voter par "procuration". Pour ce faire vous devez vous rendre en gendarmerie muni de votre pièce d'identité, et donner mandat à une personne votant dans la même commune que vous.

**Nous avons 2 bureaux de vote sur la commune.**

Le Bureau 1 : à La Mairie - Espace Jean Magnat, pour les hameaux du Chef-Lieu, du Vivier et des Côtes.

Le Bureau 2 : à l'ancienne école du Mollard, pour les hameaux du Mollard et du Majeuil.

**Les listes électorales** sont disponibles à la mairie pendant les horaires d'ouverture.

## Les délibérations du conseil

Lors des derniers conseils municipaux les délibérations suivantes ont été adoptées :

**Conseil du 21 octobre 2016 :**

- Organisation des activités vacances 2016-2017
- Emplois saisonniers pour les activités vacances 2016-2017
- Emploi complémentaire pour l'école
- Rémunération des dimanches et jours fériés travaillés pour les emplois saisonniers
- Décision modificative du budget
- Subvention au CCAS

**Conseil du 5 décembre 2016 :**

- Décision Modificative au Budget de la Commune régularisation
- Décision Modificative Commune- investissement éclairage public
- Compensation de dépenses sur loyer
- Décision Modificative Budget EAU et CCAS
- Simplification du fonctionnement du CCAS
- Coupe affouagères

**Conseil du 2 mars 2017 :**

- Taux d'imposition
- Approbation des comptes 2016 et affectation des résultats
- Approbation du Budget Primitif 2017
- Désaffiliation du CRCESU
- Tarif des salles communales
- Titularisation d'un agent

## VIGILANCE

En ce moment plusieurs voitures stationnent dans nos différents hameaux. Les personnes se font passer pour des vendeurs de bonbons (ou autres) et en profitent pour regarder votre maison.

Il s'agit de repérage, la gendarmerie appelle à la plus grande vigilance et vous demande en cas de doute de relever les plaques d'immatriculation.

Vous pouvez contacter la mairie au 04 76 30 65 53 ou la gendarmerie de La Mure au 04 76 81 00 17

## Les cartes d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les cartes d'identité sont (comme les passeports) délivrées par la mairie de La Mure. La nouveauté est l'empreinte biométrique qui sera effectuée. Sur le territoire, seule La Mure est équipée des outils nécessaires.

Pour plus de renseignements vous pouvez venir directement à la mairie. Nous pourrions continuer à vous aider à monter le dossier, mais se dernier devra être instruit par La Mure.

## Naissances

### Année 2014

JACOB Ewen Aaron, né le 03/03/2014  
JOURDAN Livio Marc Romain, né le 19/04/2014  
DUCATEZ Jade, née le 15/06/2014  
ABDUL KARIM Mila Anna Fatiha, née le 15/09/2014  
GABERT Mona Yveline, née le 29/12/2014

### Année 2015

BRISON Coline, née le 24/04/2015  
DUCHAMP Gabriel Jean Gaston, né le 22/10/2015  
BOERO-PEREIRA Adèle Catherine Zita, née le 08/11/2015  
NEVE Alexis, né le 12/11/2015

### Année 2016

BRET-DREVON Adysone, née le 03/01/2016  
AMATULLI Milàn Vincent Roland, né le 04/01/2016  
JOUY Jeanne Rose, née le 29/04/2016  
MORELET Valentin Stéphane Marcel, né le 28/08/2016  
ABDUL-KARIM Léana Emma, née le 13/10/2016  
ROUCHOUZE Cassiopée, née le 30/11/2016

## Décès

### Année 2014

MONIN Georgette Alphonsine, le 02/06/2014, 96 ans  
OLIACH Amor Amaranto Nardo, le 12/09/2014, 62 ans

### Année 2015

MERLE Hélène Colette Camille, le 21/01/2015, 85 ans  
BRILLAUD Marcel André, le 26/01/2015, 76 ans  
LOSO Ladislaus Josef, le 21/08/2015, 58 ans  
MICHALLET Albert Camille, le 08/10/2015, 80 ans  
BALOCCO Alain Jean Robert, le 09/12/2015, 68 ans

### Année 2016

MEILLAND-REY André Gaston Alcé, le 30/03/2016, 71 ans  
KROES Jean François, le 03/06/2016, 74 ans  
DE NALE Ali-Lorette, le 12/06/2016, 64 ans

## Mise à jour des registres d'état civil

A l'occasion de la mise à jour des registres d'état civil, nous publions les naissances, décès et mariages de ces 3 dernières années. En effet, depuis plusieurs semaines, nous avons vérifié, complété et envoyé les doubles des registres au Tribunal de Grande Instance de Grenoble; avec un retard de nombreuses années pour certains registres !

Merci à Arielle et à Gérard pour ce travail.

**URBANISME** : d'autre part, pendant ces 3 années, il y a 1 demande de permis de construire, 35 demandes de travaux et 119 demandes de certificats d'urbanisme.

## Mariages

### Année 2014

PASERO Anthony & BRAGHETTE Aurélie, le 05/07/2014

### Année 2015

EYMERY Frédéric & GLANDUT Mélanie, le 04/07/2015

### Année 2016

DE CRAENE Vincent, Yvan & BOTTON Jennifer Nicole, le 29/10/2016



## AUTOUR DE NOUS

**Tour de France** La communauté de communes lance un appel aux bénévoles pour "Le Tour de France" qui fera étape à La Mure le 19 juillet 2017. Une réunion d'organisation aura lieu prochainement. Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de la communauté de communes au : 04 76 81 18 24

**Apiculture** L'Abeille Dauphinoise, syndicat d'apiculture de l'Isère propose une initiation à l'apiculture, ouverte à tous, d'une durée de 8 journées de mars à septembre : les 11 et 25 mars, les 8 et 29 avril, le 13 mai, le 10 juin, le 22 juillet et le 16 septembre à Vizille et sur des ruchers. Renseignements au : 04 76 25 07 09

### Une boutique de Vêtements sur La Motte d'Aveillans

Samedi 8 avril, ouverture de la boutique "La Motte Gourmande" au 34 route de la Roche en lieu et place de la boutique "Aux petits soins". Vêtements féminins (jusque taille 60), accessoires... Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 du mercredi au samedi. Contacts au 06 01 26 25 86, ou sur les réseaux sociaux "lamottegourmande"



¼ de finale Coupe  
feminine

**Us valmontoise**

Dimanche 2 Avril

A 10 heures au stade du 14  
contre

La bâtie-Montgascon



# LA GESTION ET LES FINANCES

Fonctionnement Commune	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		105 062 €
Exercice courant	417 785 €	491 985 €
Résultat exercice courant	€	74 200 €
Total fonctionnement	417 785 €	597 048 €
Résultat fonctionnement	€	179 263 €

Investissement Commune	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		185 567 €
Exercice courant	212 646 €	140 406 €
Résultat exercice courant	72 240 €	€
Total investissement	212 646 €	325 972 €
Résultat investissement	€	113 326 €

<b>Total réalisé 2016</b>	<b>630 431 €</b>	<b>923 020 €</b>
---------------------------	------------------	------------------

<b>Résultat global</b>	<b>€</b>	<b>292 589 €</b>
------------------------	----------	------------------

Exploitation Eau	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté	€	63 908 €
Exercice courant	64 436 €	55 828 €
Résultat exercice courant	8 608 €	€
Total exploitation (fonctionnement)	64 436 €	119 735 €
Résultat exploitation	€	55 300 €

Investissement Eau	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté	€	54 950 €
Exercice courant	45 227 €	44 254 €
Reste à réalisé exercice précédent		
Résultat exercice courant	973 €	€
Total investissement	45 227 €	99 204 €
Résultat investissement	€	53 977 €

<b>Total réalisé 2016</b>	<b>109 663 €</b>	<b>218 939 €</b>
---------------------------	------------------	------------------

<b>Résultat global</b>	<b>€</b>	<b>109 276 €</b>
------------------------	----------	------------------

Fonctionnement Commune	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		179 263 €
Exercice courant	408 974 €	427 071 €
Résultat exercice courant	€	18 097 €
Total fonctionnement	408 974 €	606 334 €
Résultat fonctionnement	€	197 359 €

Investissement Commune	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		113 326 €
Exercice courant	242 000 €	66 838 €
Résultat exercice courant	175 162 €	€
Total investissement	242 000 €	180 165 €
Résultat investissement	61 835 €	€

<b>Total prévisionnel 2017</b>	<b>650 974 €</b>	<b>786 498 €</b>
--------------------------------	------------------	------------------

<b>Résultat global</b>	<b>€</b>	<b>135 524 €</b>
------------------------	----------	------------------

Exploitation Eau	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté	€	55 300 €
Exercice courant	69 497 €	58 684 €
Résultat exercice courant	10 813 €	€
Total exploitation (fonctionnement)	69 497 €	113 984 €
Résultat exploitation	€	44 486 €

Investissement Eau	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté	€	53 977 €
Exercice courant	80 000 €	41 797 €
Reste à réalisé exercice précédent	€	
Résultat exercice courant	38 203 €	€
Total investissement	80 000 €	95 774 €
Résultat investissement	€	15 774 €

<b>Total prévisionnel 2017</b>	<b>149 497 €</b>	<b>209 758 €</b>
--------------------------------	------------------	------------------

<b>Résultat global</b>	<b>€</b>	<b>60 260 €</b>
------------------------	----------	-----------------

## Les comptes 2016

### Comptes communaux

L'exercice 2016 dégage un résultat de fonctionnement de 74 200 euros. Ce résultat satisfaisant est dû essentiellement à des recettes non prévues de l'ordre de 40 000 euros, les dépenses étant en ligne avec les prévisions (421 661 euros de dépenses étaient prévues). Les recettes non prévues sont en réalité des encaissements en retard d'exercices antérieurs. Par exemple, nous avons récupéré environ 20 000 euros de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales liées aux années antérieures et qui transitaient par la communauté de commune. Côté investissements, plus de 212 000 euros de travaux sont imputés sur 2016 et résumés dans les pages "Travaux" de ce journal ainsi que dans le numéro précédent.

### Comptes Eau potable

Pour la 2ème année, le budget de l'eau n'inclut plus l'assainissement, pris en charge par le SIARV. Comme le montre le tableau ci-contre, le budget de fonctionnement de l'eau est déficitaire de 8608 euros sur l'exercice 2016 : il faut continuer à amortir les investissements antérieurs, et se limiter aux travaux prioritaires (voir page "Travaux").

### Comptes CCAS

Sur 2016, les dépenses du CCAS se sont montées à 3788 euros pour des recettes de 2047 euros. Des dépenses plus élevées liées à l'imputation sur 2016 des dépenses de décembre 2015. En 2017, le budget CCAS intègre le budget commune.

## Le Budget prévisionnel 2017

### Budget prévisionnel de la Commune

Pour 2017, nous prévoyons des recettes de fonctionnement en baisse du fait des recettes exceptionnelles de 2016. En conséquence, l'excédent prévu sur l'exercice 2017 inférieur à 20 000 euros : il faudra essayer de faire mieux en maîtrisant les dépenses tout au long de l'année.

Côté investissement, une enveloppe de 242 000 euros est prévue. Elle inclut les travaux (voir page ci-contre) pour lesquels des subventions ont déjà été accordées. Ce montant permettra également d'autres travaux, si les subventions correspondantes sont accordées en cours d'année.

### Budget Eau

Le budget eau, toujours très contraint est prévu similaire à l'année 2016.

## Les Taux d'imposition communaux

Cette année, Le Conseil Municipal a voté la reconduction des taux 2016 pour l'année 2017. Ces taux sont parmi les plus faibles du département. Malgré un budget 2017 qui s'annonce difficile, nous préférons maîtriser les dépenses et maintenir une fiscalité avantageuse.

**Pour en savoir plus : rendez-vous au moi de mai pour une réunion publique sur les finances communales.**

## Eau et assainissement

En Février, la commune a procédé à la rénovation d'une partie du réseau d'adduction de l'eau rue de l'Armentier (Hameau de La Molière).

Le SIARV en a profité pour réaliser des travaux d'assainissement avec la mise en place du séparatif.

La mise à jour du schéma directeur eau potable est également prévue, en particulier pour étudier le type de château d'eau nécessaire aux Côtes.

A la station d'épuration, un plan de maintenance a été mis en place en 2016 de sorte à organiser les travaux d'entretien et de surveillance en détail et impliquant les personnels des 4 communes du SIARV.

Le SIARV prévoit de raccorder le hameau du Mollard à la Station d'Épuration cette année. Les études de détails sont lancées.

## Bornage

En Janvier, le chemin Rural dit "chemin du facteur" situé au Vivier, a été borné suite à une demande des propriétaires alentours.

Ce bornage était attendu depuis plusieurs années, par différents riverains dudit chemin.

## Mise en sécurité de l'Eglise

Les travaux de mise en sécurité de notre église se poursuivent. Ces travaux étaient indispensables pour la sauvegarde de cet édifice malmené par les années.

La municipalité soutient l'association de sauvegarde de l'église dans cette immense tâche.

Les travaux du clocher fortement dégradé par l'eau de pluie (pouvant, avant la mise en place des abats-sons, entrer à tout vent dans le clocher) sont terminés. Les travaux de mise en sécurité du parvis de l'église sont terminés également. Les travaux de rénovation du système électrique vont suivre. L'association de sauvegarde de l'église rénove la porte d'entrée de l'église.

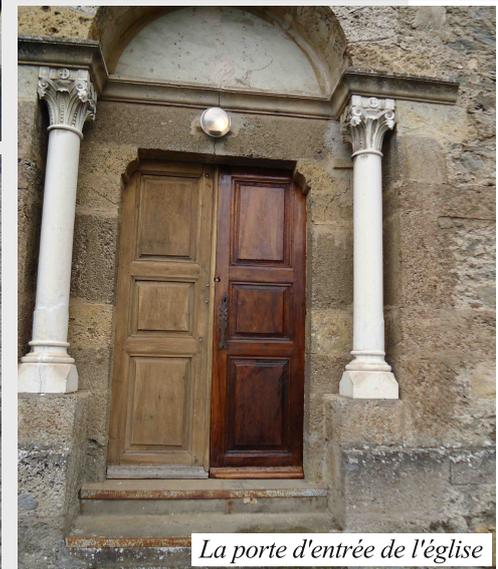
## L'atelier du Service Technique

Laurent et Thomas ont entrepris l'aménagement de leur atelier pendant l'hiver. Cela a consisté en l'installation d'un coin bureau/vestiaire inexistant jusqu'alors.

Pour la suite, une dalle devrait venir assainir le sol du bâtiment de stockage encore à l'état brut.

## Travaux à venir

- l'installation d'un chauffage plus économique pour l'eau de la piscine
- l'installation d'une aire pour camping-car
- la mise en sécurité des abords de l'école
- la mise en conformité de l'électricité de l'église



## D'autres travaux en cours

L'étanchéité du bassin du four au Majeuil est en cours.

Ces travaux étaient nécessaires car le bassin suintait sur le mur flambant neuf du parking de l'ancienne école.

David DIAFERIA s'est lancé gracieusement dans ces travaux de grande envergure avec l'aide de quelques autres Majillons.

Un grand merci à David et aux Majillons !



# LES TRAVAUX

## Mur de soutènement au Majeuil

Les travaux de rénovation d'un mur de soutènement du Majeuil ont été terminés en 2016.



## Mise aux normes de la salle des TAP

La salle de GARDERIE/TAP a fait peau neuve. Les enfants peuvent profiter de cet espace depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. La salle est plus lumineuse, une aire d'accueil, des espaces jeux et des sanitaires adaptés ont été aménagés. La CAF a aidé à ce projet pour la garde des enfants.



# VIE PRATIQUE

## La location des Salles Communales

### La salle de spectacle

La salle de spectacle peut accueillir environ 150 personnes. Elle dispose d'une scène, de tables et de chaises. Des sanitaires sont associés à la salle. Elle permet l'organisation d'événements privés ou associatifs et de spectacles.

### La salle polyvalente

La salle polyvalente permet d'accueillir 60 personnes environ. Elle dispose de tables et de chaises ainsi que d'une cuisine équipée, d'un bar et de sanitaires. Elle permet l'organisation d'événements privés ou associatifs.

### Les tarifs pour les événements privés

Le tableau suivant donne les tarifs pour les événements privés. Pour les événements associatifs, merci de nous consulter via le formulaire de demande de réservation sur le site de la mairie.

	Durée	Caution	Résidents de La Motte Saint Martin	Résidents extérieurs
La salle polyvalente	Un jour en semaine	500 euros	100 euros	150 euros
	Un week-end Du samedi 9h au lundi 9h	500 euros	150 euros	225 euros
La salle de spectacle	Un jour en semaine	1000 euros	250 euros	375 euros
	Un week-end Du samedi 9h au lundi 9h	1000 euros	350 euros	525 euros
Forfait / caution nettoyage			160 euros	160 euros

Le forfait caution / nettoyage vous permet de choisir entre le nettoyage de la salle par vous même (caution) ou par la mairie (forfait).

Le week-end, la salle peut être réservée du samedi matin 9h00 au lundi matin 9h00; en semaine la salle peut-être réservée à la journée, en dehors des heures scolaires (mercredi ou vacances scolaires).

### Convention

Lors d'une demande de réservation, une convention vous est envoyée. Cette dernière récapitule les dates de la réservation et le prix de la location. Dans tous les cas, les chèques sont à mettre à l'ordre du Trésor Public et à remettre à la secrétaire - Mélanie EYMERY.

### Aperçu des réservations et Formulaire de demande de réservation

Vous pouvez voir les disponibilités de nos salles sur le site internet de la mairie et effectuer une demande de réservation en ligne le cas échéant.

Il vous suffit de vous rendre sur la page: <http://www.lamottesaintmartin.fr/vie-pratique/locations-de-salles/>

## Inscriptions à l'école

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2017-2018 ont commencé.

Vous pouvez venir en mairie muni du carnet de santé de l'enfant ainsi que d'une attestation CAF.

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis et nous vous mettrons en relation avec Céline PARIS, directrice de notre école, afin qu'elle vous fasse visiter le site et vous donner toutes autres informations nécessaires.

### La mairie vous accueille :

les lundi et mardi matin de 9h à 11h,  
les jeudi après-midi de 14h à 17h,  
et le samedi matin de 9h30 à 12h.

Vous pouvez contacter la mairie au  
04 76 30 65 53 ou par mail à  
mairielamottestmartin@wanadoo.fr

**Pour contacter Céline PARIS à l'école :**  
04 76 30 44 47

## CCAS - Noël 2016

Comme chaque année, le CCAS a organisé le repas de Noël des anciens du village. Cette année, ils ont pu apprécier un bon repas, et profiter d'un moment de joie et de détente.

Didier RUIZ était là pour assurer l'animation. Ils ont ainsi pu chanter et danser à leur guise. Une réussite pour le Président du CCAS fort heureux du moment partagé. Merci à tous.



## Démarches en mairie pour les nouveaux arrivants

**Lors de votre arrivée, il est nécessaire de venir en Mairie afin de mettre à jour certaines données vous concernant.**

- Pour l'eau et l'assainissement : nous avons besoin de mettre à jour les données concernant votre compte de facturation, avec une copie de la carte d'identité et un RIB (en cas de remboursement sur l'une de vos factures)
- Pour la liste électorale : si vous souhaitez pouvoir voter sur la commune; merci de vous munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

La mairie peut photocopier les documents demandés pour l'ouverture de votre compte si vous avez besoin.

**Bienvenue à La Motte Saint Martin** - Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

## Les factures d'eau

Cette année, comme les années précédentes, vous recevrez une facture dite d'Acompte fin juin 2017, puis une facture de solde dite de Régularisation en décembre 2017.

### La facture d'Acompte comprendra:

#### Pour la facture d'eau : (commune)

- 50 % d'acompte sur l'abonnement eau (soit 25 €),
- un acompte sur la consommation d'eau estimée à 20 % environ par rapport au précédent relevé (facture de solde 2016)

#### Pour la facture d'assainissement : (SIARV)

- 50 % d'acompte sur l'abonnement eau (soit 18 €),
- un acompte sur la consommation d'eau estimée à 20 % environ par rapport au précédent relevé (facture de solde 2016)

### La facture de Régularisation comprendra:

#### Pour la facture d'eau : (commune)

- 100 % de l'abonnement d'eau, avec la déduction des 50 % d'abonnement déjà réglé fin juin 2017,
- 100 % de la consommation d'eau sur l'année, avec la déduction de la consommation déjà réglée fin juin 2017

#### Pour la facture d'assainissement : (SIARV)

- 100 % de l'abonnement d'eau, avec la déduction des 50 % d'abonnement déjà réglé fin juin 2017,
- 100 % de la consommation d'eau sur l'année, avec la déduction de la consommation déjà réglée fin juin 2017

## Entretien avec Michel DUCLOT

Cette fois-ci la parole est donnée à un habitant du Vivier.

### *Parlez-nous de vous.*

Je suis né au Vivier (où j'habite actuellement) dans la salle à manger, en 1934. J'ai été négociant en vin.

Mon grand-père Augustin DUCLOT, mon père Louis DUCLOT (Maire de la commune entre 1954 et 1967) étaient déjà négociants en vin dans cette même maison.

### *A quoi ressemblait le Vivier il y a 40 ans ?*

Il y avait une vogue les 15 et 16 août. Sur la place du Vivier s'installait un manège et un stand de tir à la carabine. Le soir il y avait un bal sur plancher avec orchestre à l'emplacement du jeu de boules près du pont.

Le 16 il y avait un grand concours de boule lyonnaise.

Il y a eu jusqu'à 32 quadrettes (soit 128 personnes)!!

Il y avait plusieurs commerces.

Il y avait un bureau de poste installé dans le coeur du Vivier (rue des Meillands), puis la poste s'est ensuite installée à l'entrée du Vivier.

### *Y avait-il beaucoup de commerces sur le Vivier ?*

Oui, il y avait plusieurs commerces. 3 cafés, 1 épicerie, 1 boulangerie-épicerie et 1 mercerie.

### *Pouvez-vous nous en parler davantage ?*

Il y avait un café qui s'appelait chez BOULERON, il était au pont du Vivier et il a dû fermer en 1956.

Le second chez PASA était un café-hôtel-restaurant dans les années 70. Il était situé sur la place du Vivier.

Puis le fameux bar-tabac à l'entrée du Vivier, qui a été tenu par Jeanne REYNIER, puis Jean MAGNAT (ancien Maire qui lui aussi faisait commerce de vin) et enfin Aimé GUILLOT (Ancien Maire également). Dans ce café, se tenait le siège de la Boule Lyonnaise qui organisait 3 concours de boules par an.

La boulangerie-épicerie était tenue par Jean et Monique BRUNEL. Jean faisait aussi le ramassage des mineurs en car; il faisait les 3 postes : 5h, 13h00 et 21h00. Jean faisait lui-même le pain. Il était très bon. La seconde épicerie se situait sur la place du Vivier.

La mercerie était tenue par "La Lucie" BARON, elle réparait les fusils, la télé, les horloges et la radio, en plus de tenir sa mercerie et de vendre de la lingerie. La mercerie se situait dans la montée du ruisseau.

### *Un Souvenir particulier, une anecdote ?*

Il se montait sur le plateau 20 000 litres de vin par jour !!!

Un jour à l'école, l'institutrice demande à un élève : "Ta maman achète 5 litres de vin à 50 centimes de francs, combien cela fait-il ?, réponse de l'élève: La Journée Madame."

L'épicier, en plus de transporter les mineurs, amenait également régulièrement les écoliers jusque l'espace Jean Magnat situé au chef-lieu. Avec sa femme ils étaient disponibles à toute heure du jour et de la nuit.

Il y avait aussi un carnaval. Il y a encore beaucoup à raconter !!



Propos recueillis par Gérard ROBERT

# LA JEUNESSE ET L'ÉCOLE

## L'école - Le mot de la Directrice

### Nous avons fait un cycle judo :

Claire Lecat, grande championne, puisque 3ème aux championnats du monde et 5ème au JO 1992, a proposé une séquence d'apprentissage de 10 séances de judo aux élèves de la GS au CM2.

Un côté très ludique, mais aussi beaucoup d'apprentissage puisqu'à la fin les élèves savaient chuter, mais aussi combattre debout et au sol en utilisant des techniques spécifiques au judo.

Tous étaient ravis et on été récompensé de leur progrès par un diplôme. L'activité judo a été financé par le sou des écoles.

### A partir du 4 avril les élèves de la GS au CM2 feront un cycle natation de 10 séances :

Pour certain ce sera une découverte et pour d'autres l'acquisition du "savoir nager". Le "savoir nager" est une attestation scolaire délivrée au cycle 3 (CM2 ou 6ème) et reconnaissant la compétence de l'élève à nager en sécurité. Cette activité est financée par la municipalité.

### Les Maternelles :

Claire Latoud, enseignante des maternelles, fait intervenir en ce moment Angéline, une musicienne, pour un cycle musique en vue d'un prochain spectacle. L'activité est financée par le Sou des écoles. Merci à eux !!



## La Cantine

Depuis la rentrée scolaire 2016 la cantine se déroule sur 2 services. Le cycle 1 avec Arielle et Delphine et les cycles 2 et 3 avec Marie et Mélanie.

Les pages éducation-jeunesse du site internet de la mairie ont été mises à jour. En particulier, la page "La Cantine" indique les menus pour les 2 semaines à venir.

<http://www.lamottesaintmartin.fr/education/la-cantine/>



## Les TAP

Cette année, Arielle propose un programme varié aux enfants.

L'année a commencé avec l'intervention de Fabienne ROBERT

au premier trimestre avec la découverte des danses et musiques traditionnelles. Elle reviendra en fin d'année.

Puis M. CURNY est intervenu un vendredi pour faire découvrir l'Égypte aux enfants. Un grand Merci!!

En ce moment les enfants découvrent les films d'animation avec Mme ROUCHOUZE.

Puis au 3ème trimestre ils feront du théâtre avec Bernard BEAUCHE.

Les beaux jours arrivants, Arielle va leur faire faire du jardinage, molky, tennis....

Sans oublier le Foyer Pour Tous qui intervient toute l'année les lundis et jeudis avec différents jeux de société.

## Les activités vacances

Suite à la réussite et la forte affluance du centre aéré organisé pendant les vacances de La Toussaint 2016 ("Bienvenue à Poudlard"), la mairie propose de renouveler l'expérience pour les vacances de Pâques.

La semaine se déroulerait du 24 au 28 avril, et le thème en est : La BD dont tu es le Héros!!

Vous pouvez pré-inscrire vous enfant dès à présent sur le site internet de la mairie

([www.lamottesaintmartin.fr](http://www.lamottesaintmartin.fr)).

La semaine est à 100€ et la journée à 20 € (minimum 3 jours).

Pour plus d'informations, 2 rendez-vous : les samedis 24 mars et 1er avril 2017 à partir de 10h à la mairie.



# LES ASSOCIATIONS

## Les prochains spectacles Art'Magnat

« La circonférence des particules » -  
Théâtre du réel Barthélémy  
CHAMPENOIS

Le vendredi 08 avril 2017 - 20H00  
Entrée : 8€ - Spectacle tout public

« Maman, y' a papa qui bouge  
encore » - Pièce de René Bruneau,  
mise en scène de Bernard BEAUCHE

Le vendredi 6 mai 2017 - 20H30  
Entrée : 8€ - Spectacle tout public

Les Valbenettes présentent  
**MAMAN, Y'A PAPA QUI  
BOUGE ENCORE**

Pièce de René Bruneau

Bernard  
Cathy  
Guy  
Jacqueline



Jérémy  
Nath.  
Pascal  
Nathalie

Mise en scène : Bernard Beauché



Les Musiciens du Louvre - le 11 mars dernier à l'Espace Jean Magnat

## AGPLA

Le 22 Avril à 10h30, se tiendra dans la salle de spectacle, l'Assemblée Générale de l'association de gestion de la piscine.

Afin de se pérenniser, l'association a besoin de volontaires. Aussi toutes les personnes intéressées sont les bienvenues à cette AG.

## Comité des Fêtes

Le bureau a changé dernièrement : la nouvelle présidente est Valérie BIANCARDINI, assistée de Myriam LEMAIRE - trésorière. "Toutes les personnes souhaitant se joindre à nous sont les bienvenues !!"

Contact :

06 22 71 27 67 - valerie.biancardini@club-internet.fr

## Les amis de N'Tjilla

Le samedi 17 juin, l'association, en partenariat avec une commune malienne, organise sur la commune de La Motte Saint Martin, la vente (en barquettes) d'un plat africain : le poulet « yassa ».

En temps voulu, des fiches d'inscription seront distribuées dans vos boîtes aux lettres ; elles vous donneront toutes les informations nécessaires pour passer commande.

## Rallye de La Matheysine 2017

Le samedi 21 mai 2017, le Rallye de la Matheysine traversera notre commune.

Les jours de reconnaissance sont fixés au dimanche 14 mai et au vendredi 19 mai de 8 h 00 à 18H30.

Ces reconnaissances seront effectuées sur route ouverte à la circulation et n'autorisent en aucun cas les excès de vitesse.

Pour ces jours de reconnaissance, des membres de l'ECURIE OBIYOU organisatrice du rallye assureront la surveillance ainsi que des contrôles afin de limiter au mieux les nuisances provoquées par les véhicules.

## Loisirs du Sénépi

Ouvert tous les mardis après-midi - hors vacances scolaires - de 14h30 à 18h00, à l'ancienne garderie de l'espace Jean Magnat : belote, scrabble...

Et bien entendu café et petits gâteaux !

- participation 0.50€

Venez partager un moment avec nous.

## Sauvegarde de l'Eglise

Présidente : Marie-Claire ROBERT

Trésorier : Jacques BOUTEILLON

Secrétaire : Raymond MANGANI

Tarif Adhésion:

- 15€ pour 1 personne

- 25€ pour un couple.

Date à venir:

- Fin Avril : Reprise de la vente des brioches

- 20 Mai : Repas animé, de plus amples informations arriveront prochainement.

- En juin, un concert sera proposé avec la désormais célèbre Chorale Solorma

Pour se tenir informé, rendez-vous sur la page officiel de l'association: <http://eglise.lamottesaintmartin.fr/>



Les associations comptent sur vous, nombreux, pour participer à leurs actions et moments de convivialités !

## Création de l'Association Historique des Amis de La Motte Les Bains

Depuis ce début mars 2017, notre village comprend une nouvelle association : "l'Association Historique des Amis de La Motte les Bains".

Cette association a pour but de contribuer à la sauvegarde de la Mémoire et du Patrimoine de notre commune, en particulier les aspects liés à La Motte Les Bains. L'association fait suite aux activités relatives à l'Histoire et au Patrimoine réalisées depuis 2014 : l'exposition Histoire et Patrimoine à l'automne et l'édition des "Cahiers de l'Histoire et du Patrimoine". L'association reprendra l'organisation de ces actions et prendra d'autres initiatives pour mettre en valeur la riche histoire de notre

commune : celle du Château et des sources d'eaux chaudes, l'histoire de la mine et du train, et les différents éléments du patrimoine historique, géographique, botanique ... suivant les intérêts et compétences de chacun.

**Le bureau de l'association** est le suivant :

Présidente : Marie Claire Menudier, Vice président : Christophe Meuret, Trésorière : Valérie Biancardini, Trésorier adjoint : Yvan Cuesta, Secrétaire : Mélanie Costantino, Secrétaire adjoint : Christian Duhaut

**Adhésions** : lors de l'exposition historique 2016 (photo ci-jointe), environs 30 bulletins de pré-inscription à la nouvelle association ont été recueillis.

**N'hésitez à pas à venir nous rejoindre vous aussi.**

**Contacts e-mail** : [amisdelaмотtelesbains@gmail.com](mailto:amisdelaмотtelesbains@gmail.com)

**Plus d'informations** : [www.lamottesaintmartin.fr/lassociation-historique-des-amis-de-la-motte-les-bains](http://www.lamottesaintmartin.fr/lassociation-historique-des-amis-de-la-motte-les-bains)



## Le Sou des écoles

Ces 6 derniers mois, l'équipe du Sou aidée par de nombreux parents, n'a pas chômé...

Tout d'abord le défilé d'Halloween, avec la participation de nombreux enfants. Merci à tous les habitants du village qui ont joué le jeu en distribuant des friandises !

En décembre il y a eu le loto, qui a réuni plus de 200 personnes.

Les bénéfices de la manifestation ont permis de couvrir en particulier les sessions de Judo proposées par l'école.

La semaine suivante, les associations du village ont organisé la fête de Noël. Petits et grands ont pu profiter du spectacle suivi du verre de l'amitié.

Lors de sa tournée des Hameaux le 24 décembre, le Père Noël nous a fait la surprise de collecter des fonds pour le Sou; et en Février, la vente de brioches a été un succès !



Le loto du Sou des Ecoles



Le Noël des enfants

## Le Foyer pour Tous

organise une Soirée "Théâtre comique" le samedi 1er avril à 20h30 à la Salle de spectacle Jean Magnat.

L'entrée est au tarif unique de 8€

Durée du spectacle 1h30 - Possibilité de petite restauration sur place à partir de 19h30 & buvette.

Renseignements & Réservation au Foyer Pour Tous:

- par téléphone au 04 76 30 67 55
- par email : [foyerpourtous@free.fr](mailto:foyerpourtous@free.fr)



La visite du Père Noël dans les hameaux

## Professionnels de la commune

### Artisanat

**CAMELIR** - Creation textile - Cours de couture - Atelier boutique  
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin - [www.camelir.com](http://www.camelir.com)  
Mobile : 06 83 20 37 59 - email : camelir@hotmail.fr

### Services

**AIP** : Accompagnement Individuel Personnalisé - Coaching sportif  
Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin  
Mobile : 06 18 83 82 37 - Tel : 04 76 30 78 11  
email : contact@aipcoachingsportif.fr - [www.aipcoachingsportif.fr](http://www.aipcoachingsportif.fr)

**Pascale Borel-Tresallet** - Coaching - Formation - Accompagnement  
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin - [www.presence-coaching.fr](http://www.presence-coaching.fr)  
Mobile : 06 08 355 325 - e-mail : pascale.borel-tresallet@hotmail.fr

**Sylvie Meilland-Rey** - Assistante maternelle agréée.  
Le Champ Rousset - 38 770 La Motte Saint Martin  
Mobile : 06 78 23 08 84 - Tél : 04 76 811 998  
email : sylviemeillandrey@sfr.fr

**Mélanie Esthétique**  
Mobile : 06 77 60 80 08 - email : esthethiquemelanie@free.fr

**Didier Ruiz** - Conseil en logiciels et systèmes informatiques  
Chemin Marius Reynier, Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin  
Mobile : 06 14 10 25 59 - email : info@rdcom.fr - [www.rdcom.fr](http://www.rdcom.fr)

**VB Formation** - Domaines de l'enfance, de la jeunesse, du  
périscolaire - Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin  
Mobile : 06 22 71 27 67 - [www.vbformation.com](http://www.vbformation.com)  
email : valerie.biancardini@club-internet.fr

**Christine Wantuch** - Aide à domicile : ménage, repassage, courses...  
Mode de règlement : chèques emploi service  
Mobile : 06 32 65 99 60 - Rue de la Gare - La Motte Saint Martin

### Entretien - travaux - bâtiment

**Entreprise Diaferia David** - Electricité Générale  
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin  
Tél/fax : 04 76 30 02 57

**Entreprise Lemaire Laurent** - Maçonnerie-Terrassement-VRD-Façades  
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin  
Tél : 04 76 30 61 61 - email : lemairelaurent@aliceadsl.fr

**VIAL TP Multi-service**  
La Molière - 38 770 La Motte Saint Martin  
Mobile : 06 58 81 22 72 - email : manducaty@hotmail.fr

### Tourisme

**Gîte de France** - A Tréffort - Pour 4 personnes  
Michèle et Roger Ricard - Treffort - 38 770 La Motte Saint Martin  
Tel : 04 76 72 56 56 - Email : yoannricard@aol.com  
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266101  
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-38G266101.html>

**Gîte de France - Gîte de Roubanis**  
Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin  
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266100  
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-Gite-De-Roubanis-38G266100.html>

### Commerçants ambulants

**Fromagerie - Charcuterie - Épicerie - Chez Fabien**  
Fabien, votre épicier ambulant, présent depuis bientôt 9 ans sur le plateau, et ailleurs ! - De passage à La Motte Saint Martin et aux alentours les jeudis matin entre 10h et 11h  
Possibilité d'amener du pain (sur commande uniquement)  
Renseignements : 06 29 58 01 19

**Fruits et légumes - Nono primeurs**  
De passage à La Motte Saint Martin les mardi matin : 10h30 -11 h à Tréffort et Les Côtes, 11h -11h30 au Vivier et avec nouvel arrêt vers la mairie, 12h- 12h30 au Mollard. Arrêts à proximité des particuliers ou à certaines places. Renseignements : 06 36 70 06 02

## Contacts Mairie et École

Secrétariat / cantine / garderie : 04 76 30 65 53

Fax Mairie : 09 72 25 09 00

École : 04 76 30 44 47

Email : mairielamottestmartin@wanadoo.fr

**Ouverture au public** : lundi & mardi de 9h à 11h,  
jeudi de 14h à 17h et, samedi de 9h30 à 12h

**Internet** : [www.lamottesaintmartin.fr](http://www.lamottesaintmartin.fr)

**Email élus** : [elus@lamottesaintmartin.fr](mailto:elus@lamottesaintmartin.fr)

**Rencontre avec le Maire ou les élus** : sur rendez-vous

**Email CCAS** : [ccas@lamottesaintmartin.fr](mailto:ccas@lamottesaintmartin.fr)

## Numéros d'urgence

**SAMU** : 15 - **Police** - (Gendarmerie La Mure) : 17

**Sapeurs pompiers** : 18 - **Enfance maltraitée** : 119

## Numéros pratiques

**Pharmacie** (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 60 14

**Centre médical** (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 77 50

**La poste** (La Motte d'Aveillans) : 36 31

**Dépannage Électricité ErDF** : 09 726 750 38

## Qualité de l'eau

Prélèvements des 29/11/2016 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (Bactériologique, physico-chimique, respect des références de qualité), hormis un dépassement au Vivier concernant les sulfates (référence de qualité).

**Détails** : <http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

## Données communales

Nombre d'habitants (2016) : 439

Nombre de logements (2016) : 282

Surface : 14,6 km<sup>2</sup> - Altitude moyenne : 720m

Altitude minimum et maximum : 486 m et 1 712 m.

Latitude / longitude : 44.948° Nord - 5.716° Est

## Vidange fosse sceptique : offre groupée

La société SARP implantée à Champ sur Drac et à La Mure propose des tarifs réduits pour l'entretien des fosses sceptiques pour des commandes groupées au sein d'une même commune et d'une même journée. Par exemple, pour une fosse de moins de 3000l, les prix sont de 338 € (1 fosse), 291 € (2 à 5 fosses), 271 € (6 à 10 fosses) et 231 € (plus de 10 fosses).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie ou via le site internet sur lequel vous trouverez des détails supplémentaires

[www.lamottesaintmartin.fr/lassainissement](http://www.lamottesaintmartin.fr/lassainissement)